CONTRIBUTION AU DEBAT PUBLIC
SUR LA POLITIQUE DES TRANSPORTS
DANS LA VALLEE DU RHONE ET L'ARC LANGUEDOCIEN

Nom : Grasswill
Prénom : Vincent
Organisme :
Coordonnées :
Lieu :
Date : 5 juillet 2006

Sans entrer dans la problématique que fait peser le transport routier sur l'avenir de l'humanité et de la planète (sujet très bien développé dans beaucoup de contributions), voici des propositions à porter au débat public sur les transports vallée du Rhône arc languedocien :
Pour les personnes :

- développer des trains rapides : TER GV, pendolino... sur les axes non couverts par les voies TGV, en radial et en diagonal (sans devoir passer par Paris)

- réhabiliter les trains de nuit (auto-couchette), développer des TGV de nuit (dans l'Union Européenne). En complément, il faut améliorer le confort, en proposant des services en gare d'arrivée (douche, auto et/ou vélo partage...).

- appliquer un péage modulé selon la densité de trafic et le taux d'occupation des véhicules à l'ensemble des autoroutes.

- limiter la vitesse à 110 Km/h sur toutes les autoroutes et la contrôler

- les plans de déplacements entreprises doivent être amplifiés et rendus obligatoires

- l'offre de transport en vélo doit se développer autour d'itinéraires sécurisés, continus, ponctués de gares vélo (interconnectées avec les transports en commun, proposant des parkings vélos sûrs et la location de vélos)
- ...

Pour les marchandises :

- un système de pénalité (certificat noir) pour les camions rentrant à vide doit être instauré

- un péage au prix réels des coûts engendrées par l'usage de l'autoroute pour le transport de marchandises.

- transporter les pondéreux, les marchandises non périssables par transport fluvial et cabotage.

- une taxe sur le transport routier de marchandises, du type de la taxe TPLP suisse

- pour les professionnels du transport, il faut étendre les contrôles pour le respect du droit du travail et le respect des limitations de vitesse

- renforcer la volonté commerciale du transport ferroviaire de marchandises par le rail
- ...

Pour tous :

- développer des TGV de ferroutage (par exemple tunnel sous la manche),

- rétablir la vignette sur les véhicules routiers, assise sur les émissions de gaz à effet de serre, à bonus/malus selon le niveau de pollution

- ré-affecter les budgets d'investissement vers les modes de transports collectifs, ferroviaires, fluviaux et maritimes,

- donner la priorité, pour les rendre attractifs, aux modes de transports doux et collectifs, au contraire de ce qui se fait actuellement.

- bridage des véhicules pour les vitesses dépassant 110 km/h pour les véhicules particuliers et 80 Km/h pour les véhicules utilitaires et camions) assorti d'un contrôle technique obligatoire
- ...

Nos besoins en déplacement (personnes et marchandises) peuvent être traiter autrement qu'en voiture et camion.

Salutations.
Vincent Grasswill